

Pourquoi cette enquête ?

Cette enquête s'adresse aux personnes de **60 ans ou plus** vivant en établissement pour personnes âgées.

Elle porte sur les **conditions de vie** des personnes, leurs éventuelles **difficultés quotidiennes** liées à un problème de santé ou à l'âge et les **aides** dont elles bénéficient.

Ses objectifs sont :

- d'estimer le nombre de personnes connaissant des difficultés dans la vie quotidienne, ainsi que l'évolution de cette population depuis la précédente enquête ;
- d'évaluer les aides que les personnes reçoivent et dont elles ont besoin, que ces aides soient techniques, humaines ou financières (en particulier, l'implication de l'entourage et les moyens financiers pour faire face à la perte d'autonomie).

L'enquêteur vous interroge sur votre **état de santé**, vos difficultés éventuelles pour accomplir les tâches de la vie quotidienne, vos **ressources**, les équipements dont vous disposez, ainsi que sur les **personnes qui vous aident**.

Il s'agit d'une enquête d'intérêt général et de qualité statistique à caractère obligatoire.

Exemples de questions :

- ▶ *Comment est votre état de santé en général ?*
- ▶ *Portez-vous un appareil auditif ?*
- ▶ *Avez-vous des difficultés pour vous asseoir et vous lever d'un siège seul(e) ?*
- ▶ *Qui dans votre entourage vous aide pour faire les démarches administratives courantes ?*

Pourquoi vous ?

Afin de disposer de **résultats représentatifs** de l'ensemble de la population, il est **inutile d'interroger chaque individu** : ce serait coûteux et long.

C'est pourquoi la Drees réalise l'enquête sur un échantillon de personnes.

Ces personnes représentent l'ensemble de la population de 60 ans ou plus, y compris les personnes sans problème de santé ou ne rencontrant pas de difficulté particulière dans leurs activités quotidiennes.

C'est en connaissant tout le monde que les difficultés spécifiques des personnes en situation de perte d'autonomie sont mieux connues.

Vos réponses sont-elles anonymes ?

Toutes les informations obtenues sont exclusivement destinées à un usage statistique. Elles ne peuvent en aucun cas servir à un contrôle ou à des fins commerciales.

La confidentialité de vos réponses est garantie. Dès la fin de la collecte, elles seront rendues anonymes et figureront dans un fichier ne permettant aucune identification des personnes enquêtées.

Comment va se dérouler l'enquête ?

La collecte se déroule entre septembre et décembre 2016.

La réalisation de l'enquête est confiée à TNS Sofres. **Un enquêteur** vous contacte pour convenir d'un rendez-vous ou réalise immédiatement l'enquête si vous êtes disponible lors de sa première visite. Il est **muni d'une carte officielle et tenu au secret professionnel**. Il réalise l'enquête en face-à-face sur support informatique.

Si vous souhaitez obtenir davantage de renseignements avant cette visite, vous pouvez joindre TNS Sofres au numéro vert suivant : **0801 800 903** (du lundi au vendredi, entre 9 h et 20 h).

Après l'enquête

Afin d'alléger la durée d'interrogation, vos réponses aux questions seront complétées de données administratives sur vos dépenses de santé ainsi que sur vos ressources, y compris les prestations liées à votre état de santé. Pour cela, votre état civil et votre numéro de sécurité sociale vous seront demandés.

Par ailleurs, les personnes de votre entourage qui vous aident régulièrement pourront être interrogées.

Quelles sont les **missions** de la **Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et de la recherche (Drees)** ?

La Drees est le service statistique du ministère des affaires sociales et de la santé.

Elle est chargée de collecter, traiter, analyser et diffuser l'information statistique dans les domaines de la santé et de la solidarité.

Avec l'Institut national des statistiques et des études économiques (Insee) et les autres services statistiques ministériels, elle fait partie du système statistique public, qui assure en toute indépendance sa mission de service public.

L'utilisation des renseignements individuels collectés sera conforme à la loi du 7 juin 1951 sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques. Les dispositions de l'article 6 interdisent notamment toute utilisation à des fins de contrôle fiscal.

Les données de cette enquête pourront être rapprochées des informations administratives auxquelles la Drees a accès, dans les mêmes conditions de sécurité et de garantie de la confidentialité.

À quoi servent les informations collectées par la Drees?

Les enquêtes de la Drees servent à **alimenter des études économiques et sociales** qui intéressent un large public.

La Drees publie sur son site Internet de nombreuses données et analyses accessibles à tous.

Elle répond chaque jour à des questions émanant des horizons les plus divers : **journalistes, entreprises, enseignants, chercheurs, pouvoirs publics, collectivités locales, administrations ou particuliers.**

Pour toute information statistique sur la santé et la solidarité, vous pouvez :

- **consulter le site de la Drees :**
<http://drees.social-sante.gouv.fr/etudes-et-statistiques/>
- **envoyer une demande d'information à :**
drees-infos@sante.gouv.fr

Merci pour votre participation !

Enquête sur la santé et les conditions de vie des seniors

Enquête par sondage
Septembre – Décembre 2016

